

Culture : les conservatoires de GPSEA

L'Observatoire

JANVIER 2020

De par sa compétence en matière d'équipements culturels et sportifs, Grand Paris Sud Est Avenir administre **7 conservatoires** (transférés en décembre 2016) et assure la gestion de 3 établissements hébergeant des conservatoires associatifs.

Outre l'amélioration du service public, **le fonctionnement en réseau** des conservatoires permet de diversifier et de garantir une complémentarité de l'offre d'activités proposées.

En 2019, **3 000 enfants et adultes** étaient inscrits dans l'un des établissements du réseau. Un **large panel de cours** (plus de 80 disciplines), allant de l'initiation artistique jusqu'à la formation des futurs professionnels y sont accessibles.

Au-delà de leur mission d'enseignement, les conservatoires développent des actions éducatives diversifiées qui permettent aux habitants du territoire de **pratiquer et de découvrir des activités artistiques et culturelles**.

Des interventions « dans et hors les murs » sont proposées et permettent de concerner **un large public**. Des événements sont aussi organisés tout au long de l'année, **valorisant les pratiques des arts de la scène de GPSEA**.



3 000
inscrits



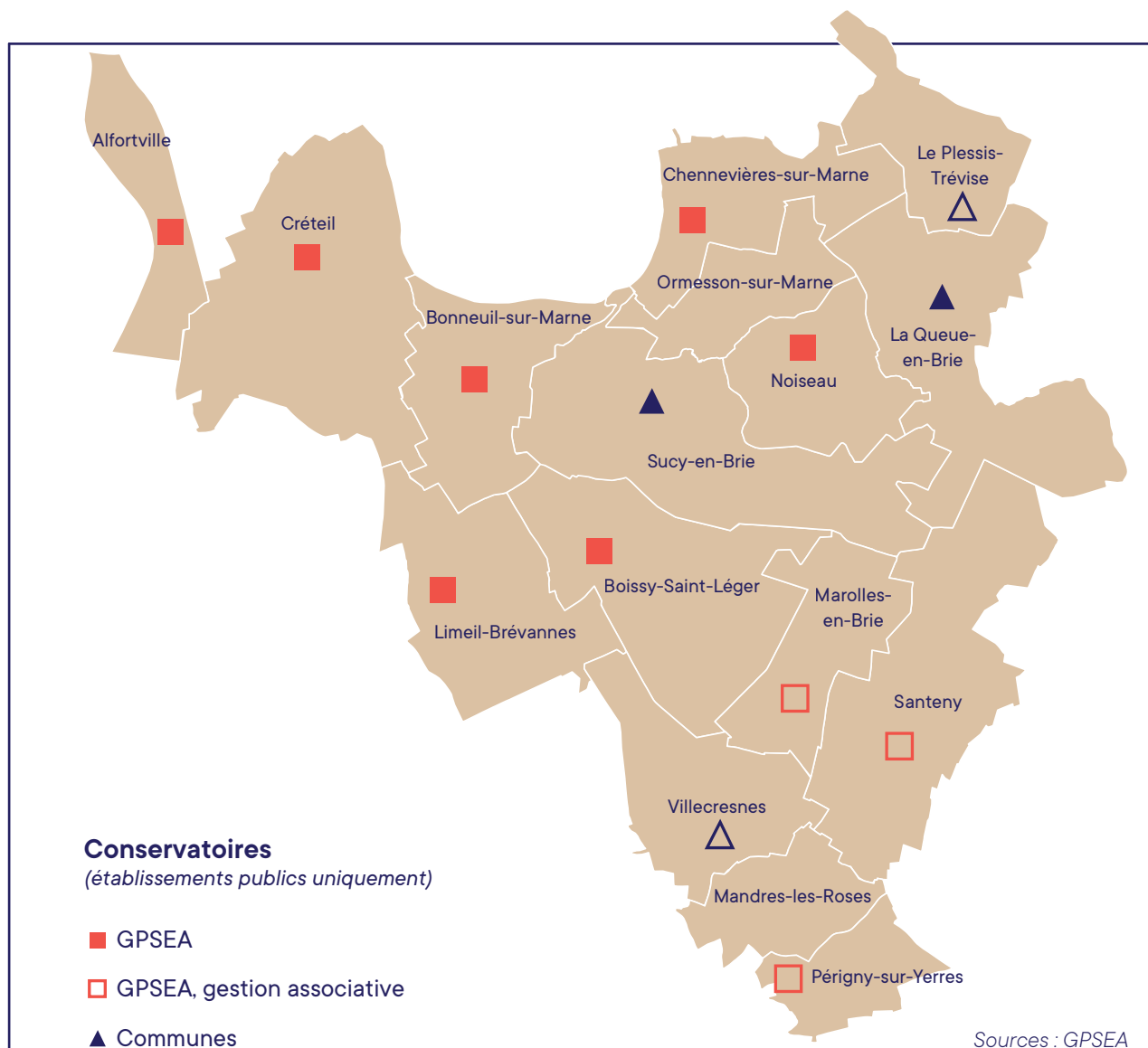
4 400
enfants ayant bénéficié d'une
intervention sur le temps scolaire

9 000
enfants ayant assisté à un
spectacle péri-scolaire



290
événements culturels
27 000
spectateurs

Les conservatoires sur le territoire de GPSEA



CLÉ DE LECTURE

14 communes disposent d'un conservatoire. 7 d'entre eux sont administrés par GPSEA.

Les données présentées dans ce document concernent uniquement ces 7 conservatoires (Cf. méthodologie page 6).



L'ANALYSE

Le fonctionnement en réseau des 7 conservatoires de GPSEA permet de diversifier l'offre proposée et de garantir une complémentarité entre établissements. Cette mutualisation donne également l'opportunité de développer des activités artistiques à destination des élèves de primaire et de collège.

Le réseau des conservatoires de GPSEA


7
établissements


3 000
inscrits


4 400
enfants ayant bénéficié d'une
intervention en milieu scolaire

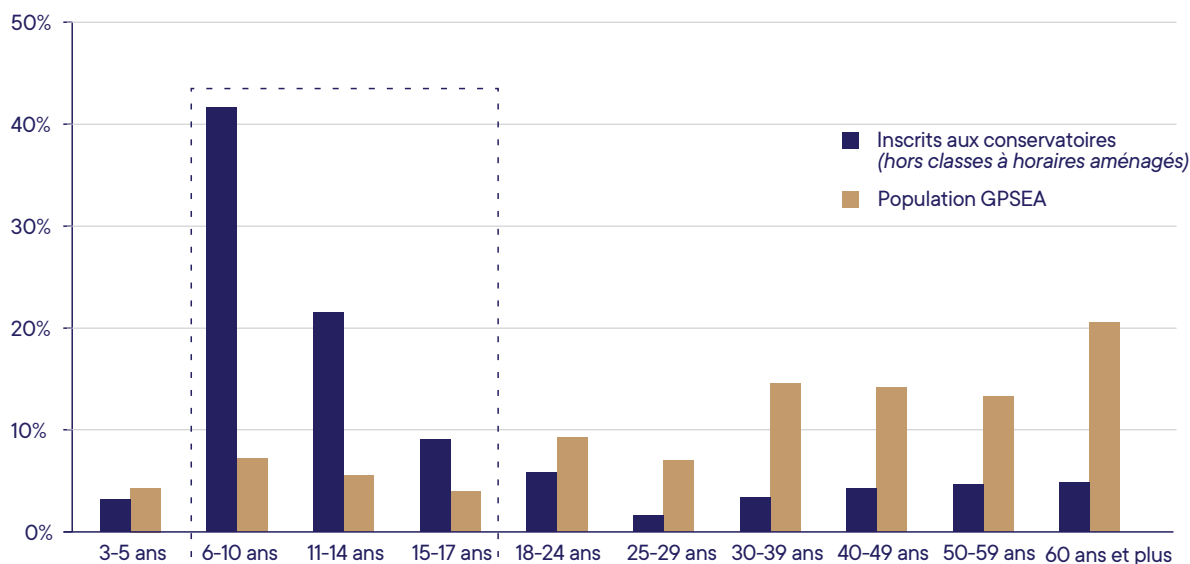

220
professeurs

370
élèves en classes à
horaires aménagés
(Cf. définition p 6).

9 000
enfants ayant assisté à un
spectacle péri-scolaire

Source : GPSEA, année 2018-2019

Une surreprésentation des 6-17 ans et des femmes parmi les inscrits



Sources : GPSEA 2018-2019, INSEE 2016



CLÉ DE LECTURE

72 % des élèves inscrits aux conservatoires sont âgés de 6-17 ans alors que ces classes d'âges ne représentent que 17 % de la population de GPSEA.



L'ANALYSE

La surreprésentation des 6-17 ans peut s'expliquer par une offre principalement ciblée sur les enfants et les adolescents. Par ailleurs, passé 17 ans, la conciliation entre la pratique régulière d'une activité artistique et les contraintes scolaires ou professionnelles peut devenir plus complexe.

Les femmes sont majoritaires parmi les inscrits. Cette situation fait écho aux différences entre les pratiques culturelles des hommes et des femmes observées à l'échelle nationale (*La féminisation des pratiques culturelles*, Olivier Donnat).



58%
des inscrits
sont des femmes



52%
des habitants
sont des femmes

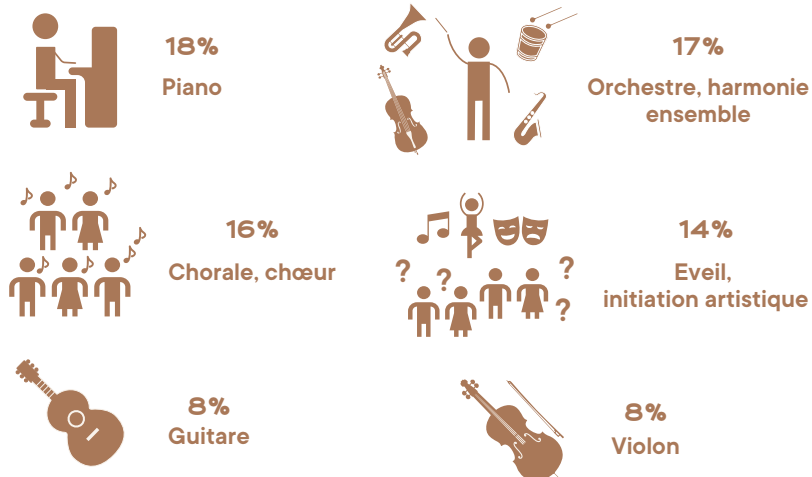
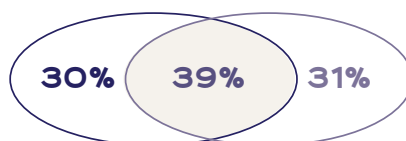
Des pratiques artistiques et des enseignements diversifiés



10% des inscrits suivent des cours dans plusieurs domaines

Pratiques collectives

Cours individuels



Plus de 80 disciplines proposées par les conservatoire ...

Gamelan javanais, tango argentin, chœur gospel, big-band, fanfares, danse hip-hop, musiques du monde, ensembles chorégraphiques, ateliers d'improvisation, musique assistée par ordinateur...

... pour les enfants comme pour les adultes

Source : GPSEA, année 2018-2019
Les pourcentages sont exprimés pour 100 inscrits.



CLÉ DE LECTURE

86 % des inscrits suivent des cours en musique, 16 % en danse et 12 % en théâtre.

39 % des inscrits bénéficient de plusieurs enseignements comprenant des cours individuels et des cours collectifs.

18 % des inscrits pratiquent le piano.

Les pourcentages ne sont pas cumulables dans la mesure où un inscrit peut suivre plusieurs cours dans différentes disciplines. Les cours de formation musicale obligatoires n'ont pas été intégrés.



L'ANALYSE

Les conservatoires proposent un large panel de cours allant de l'initiation artistique jusqu'à la formation des futurs professionnels. 84 disciplines différentes ont été proposées au cours de l'année 2018-2019.

Une activité d'éducation artistique et culturelle multiple



370

élèves inscrits en classes à horaires aménagés

(Cf. définition p 6).



4 400

enfants ayant bénéficié d'une intervention sur le temps scolaire



9 000

enfants ayant assisté à un spectacle péri-scolaire

Source : GPSEA, année 2018-2019



CLÉ DE LECTURE

Au-delà des activités d'enseignement, de nombreuses interventions sont également proposées « dans et hors les murs » et touchent un large public.

Ces initiatives permettent aux habitants du territoire de **pratiquer** et de **découvrir** diverses activités artistiques et culturelles.



L'ANALYSE

De nombreuses collaborations existent avec l'éducation nationale mais également au-delà des établissements scolaires. Les conservatoires travaillent notamment avec les crèches, les centres hospitaliers, les établissements hébergeant des personnes âgées ou en situation de handicap, les centres sociaux...

Une promotion et une valorisation des pratiques artistiques et culturelles



290

événements culturels



27 000

spectateurs

Source : GPSEA, année 2018-2019



L'ANALYSE

Tout au long de l'année, les conservatoires développent des animations culturelles diverses. Ils organisent **gratuitement des concerts, spectacles et créations ouverts à tous**.

Cette programmation se construit en collaboration avec les associations culturelles, les salles de spectacles, les artistes et les compagnies.

Les conservatoires participent également aux fêtes et cérémonies des communes et aux initiatives locales de solidarité (restos du cœur, téléthon...).

Pour aller plus loin



À approfondir :

Le contrat territorial d'éducation artistique et culturelle 2019-2022 (CTEAC)

Adopté en Conseil de Territoire le 19 juin 2019, le CTEAC a pour objectif de développer des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire de GPSEA mais également de promouvoir l'équité et la solidarité intercommunales.

Le public ciblé est celui des quartiers prioritaires « politique de la ville », des élèves scolarisés en réseau d'éducation prioritaire, mais également des habitants des communes où les infrastructures font défaut et où l'accès aux pratiques culturelles et artistiques s'avère limité.

Ce contrat sera mis en œuvre en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Académie de Créteil.



A venir : un accompagnement par équipement culturel

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la mise en œuvre des compétences de GPSEA, l'Observatoire collabore avec les directions des équipements culturels territoriaux. Un diagnostic sera posé et partagé avec les équipes au sein de la structure en combinant : une analyse socio-démographique de l'environnement, une étude des inscrits, la photographie de l'organisation, un recensement des activités sur place et hors les murs et une prise en compte du bâtiment. Ces échanges doivent aboutir à des préconisations qui enrichiront les projets d'établissements.



À lire : des publications pour prolonger cette lecture

- **Culture : les bibliothèques et médiathèques de GPSEA** (octobre 2019)
- **Saison des conservatoires, programmation février - mars 2020** (à venir)

Méthodologie

Les chiffres des inscrits présentés dans ce document sont issus des bases de données des 7 conservatoires gérés et administrés par GPSEA (élèves inscrits en 2018-2019, hors classes à horaires aménagés). Une partie des élèves ne réside pas sur le territoire de l'EPT. Ils n'ont donc pas été intégrés dans les analyses mettant en rapport les caractéristiques des inscrits avec celles des habitants de GPSEA.

Afin de simplifier la lecture de ce document, le terme « conservatoire » a été retenu pour désigner l'ensemble des établissements d'enseignement de musique, danse et art dramatique (qu'ils aient ou non obtenu la labellisation officielle délivrée par le Ministère de la Culture).

Définition

Les **classes à horaires aménagés** sont organisées dans les écoles élémentaires et les collèges pour permettre aux élèves de recevoir gratuitement un enseignement artistique (musique, danse, théâtre) sur le temps scolaire. Les cours sont dispensés au sein de l'établissement scolaire ainsi qu'au conservatoire. GPSEA compte, à ce jour, **22 classes à horaires aménagés** réparties dans 6 établissements scolaires d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes.

Culture : les conservatoires de GPSEA

Conception et rédaction : Direction de l'Observatoire

observatoire@gpsea.fr

Sources : GPSEA, INSEE

Date : janvier 2020

www.facebook.com/sudestavenir www.twitter.com/sudestavenir www.linkedin.com/company/27021702

EUROPARC

14, rue Le Corbusier
95046 CRÉTEIL CEDEX
01 41 94 30 00
<https://sudestavenir.fr/>

